

Par SDÉ et courriel seulement

Le 22 décembre 2021

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : Demande du Distributeur relative au programme GDP affaires
Dossier Régie : R-4041-2018 Phase 2 / Notre dossier : R055977 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») fait suite à la demande de remboursement de frais déposée par Stratégies Énergétiques (« S.É ») le 15 décembre 2021. S.É précise que cette concerne « ses travaux au présent dossier R-4041-2018, utiles à la Régie de l'énergie et portant sur l'exécution de ses décisions et ordonnances et réalisés en lien avec la Cour supérieure dans *Hydro-Québec c. Régie de l'énergie*, C.S.M. 500-17-113361-201, pour la période du 9 mai 2021 au 15 décembre 2021. »

Le Distributeur s'oppose à cette demande, pour les motifs déjà mentionnés dans sa correspondance du 30 avril 2021 (B-0122).

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

(S) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/ab

c. c. Intervenants (par courriel seulement)